



Association artistique et littéraire  
créée en 1953

Artisan-éditeur en poésie

## Prix de poésie Jean Aubert 2018

### Palmarès

Le jury chargé de désigner, parmi les 64 postulants, le lauréat du 15<sup>ème</sup> *Prix de poésie Jean AUBERT*, s'est réuni le samedi 8 décembre 2018 à Chartres sous la présidence de M. Claude PROUVOST, Président de l'association FLAMMES VIVES.

À l'issue des délibérations et du vote, le Prix a été décerné à :

**Monsieur Christian BOESWILLWALD**

pour son ouvrage intitulé :

***La tristesse des soleils***

Monsieur Christian BOESWILLWALD a recueilli quatre voix au deuxième tour du scrutin effectué à bulletins secrets (contre une voix en faveur de Monsieur Jean-Baptiste BESNARD (*Souvenirs d'un passé antérieur*)).

Madame Denise DUONG (*La mouette riense*) a obtenu une voix au premier tour de scrutin ainsi que Madame Marie-Christine GUIDON (*Vers brisés*).

FLAMMES VIVES adresse ses sincères félicitations à Christian BOESWILLWALD ainsi que ses encouragements aux poètes cités et à l'ensemble des autres participants (les listes de sélection finale présentées par les jurés ont comporté un nombre important de poètes, gage d'un niveau élevé du concours 2018). Sans pour autant rompre le secret des délibérations de notre jury, les poètes les plus souvent cités (au moins deux fois) dans le cadre des pré-délibérations - avant le vote final - ont été :

Michel BENARD, David CHOMIER, Pierre LE BOULAIRE, Alain MORINAIS.

D'autres poètes (6) ont été cités une fois par nos jurés.

Pour l'auteur couronné, il est évident qu'il s'agit d'une reconnaissance mais, vis-à-vis des autres poètes, les décisions des jurés ne constituent nullement un désaveu. Le jury ne saurait représenter un instrument de mesure universel et, mis devant l'obligation de faire des choix, ses critères sont placés à l'aune de la subjectivité, qui est toujours présente en matière de poésie.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons qu'inciter les participants à tenter de nouveau leur « chance » car notre expérience, depuis 1953, nous montre maint exemple où le lauréat participait pour la deuxième ou la troisième fois, parfois bien davantage... Par ailleurs, le jury chargé d'attribuer le prix de poésie Jean AUBERT est renouvelé chaque année aux deux cinquièmes, gage de diversité des sensibilités et des critères de choix d'une année sur l'autre.



Il n'a pas été attribué de prix spécial du jury au titre de l'année 2018.

Christian BOESWILLWALD – notre lauréat 2018 – verra son recueil prochainement édité à compte d'éditeur, à 300 exemplaires au moins, par FLAMMES VIVES et recevra gratuitement 40 ouvrages.

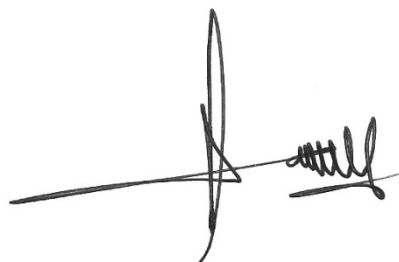
Il bénéficiera du privilège de compléter, s'il le souhaite, son manuscrit d'origine par quelques compléments de textes qu'il jugera essentiels pour la finalité de son œuvre.

Il bénéficiera, en outre, d'un service de presse ainsi que d'une assistance pour l'organisation d'événements médiatiques. Le prix lui sera officiellement remis lors de l'assemblée générale de FLAMMES VIVES qui se tiendra en mars 2019 à Paris.

Tous les participants ayant réglé les droits de participation recevront le recueil couronné – *La tristesse des soleils* – dès sa parution.

FLAMMES VIVES présente aux auteurs tous ses encouragements pour la poursuite de leur œuvre et ses vœux de réussite pour les prochains concours auxquels ils participeront.

Pour FLAMMES VIVES,  
organisatrice du Prix  
de poésie Jean Aubert



**Claude Prouvost**  
Président de FLAMMES VIVES